

## BILAN TRIMESTRIEL DE LA CONSTRUCTION DE LOCAUX RÉSULTATS À FIN DÉCEMBRE 2025

**Avertissement:** les statistiques sur la construction de locaux sont établies en date d'enregistrement, contrairement aux statistiques sur la construction de logements, établies en date réelle. Compte tenu des délais entre la survenue d'un événement et son enregistrement, les évolutions observées peuvent concerner des projets mis en œuvre plusieurs mois auparavant (cf. SDES, Stat Info N°790 – janvier 2026)

### LOCAUX AUTORISÉS

**A**u quatrième trimestre 2025, un peu moins de 554 000 m<sup>2</sup> de locaux non résidentiels ont été autorisés dans le Grand Est, soit une forte diminution par rapport au même trimestre de 2024 (-29 %). Par rapport à la moyenne des cumuls trimestriels observés au quatrième trimestre au cours des dix dernières années, les surfaces autorisées à fin décembre reculent également nettement (-26 %). À l'échelle nationale, les autorisations de locaux diminuent de 7 % entre les quatrièmes trimestres 2024 et 2025 ; le cumul trimestriel s'inscrit lui aussi en baisse de 7 % par rapport à la moyenne enregistrée à chaque fin décembre depuis dix ans.

À l'échelle départementale, huit des dix départements de la région enregistrent une baisse du cumul trimestriel des autorisations. Parmi les principaux contributeurs en surface de locaux, la Moselle, la Marne et la Meurthe-et-Moselle affichent des diminutions particulièrement marquées, respectivement de 43, 28 et 27 %. La Bas-Rhin et le Haut-Rhin, qui concentrent à eux deux 36 % des surfaces autorisées

régionales, connaissent également un repli de 25 et 18 %.

En cumul annuel, sur l'ensemble de l'année 2025, les surfaces autorisées pour la construction de locaux non résidentiels s'élèvent à un peu plus de 3 millions de m<sup>2</sup> dans le Grand Est, en hausse de 8 % par rapport à l'année 2024. Par rapport à la moyenne des cumuls annuels enregistrés fin décembre au cours des dix dernières années, le cumul annuel des autorisations est en légère progression (+1 %). Au niveau national, le cumul annuel des autorisations est en hausse de 1 % entre décembre 2024 et décembre 2025. Parmi les départements les plus contributeurs en surfaces autorisées, la Moselle, qui concentre 27 % des surfaces de locaux autorisés, se distingue par une progression marquée de 60 % du cumul à fin décembre 2025. À l'inverse, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, avec respectivement 18 et 13 % des surfaces autorisées régionales, affichent des reculs de 10 et 5 %. Dans les autres départements, le cumul annuel varie de -46 % dans la Meuse à +132 % en Haute-Marne.

### Évolution des surfaces de locaux autorisés dans les départements du Grand Est

Surface de plancher des locaux autorisés	Octobre - Décembre 2025		12 derniers mois (Janvier 2025 à Décembre 2025)	
	cumul (m <sup>2</sup> )	T(n)/T(n-1) (%) <sup>*</sup>	cumul (m <sup>2</sup> )	N/N-1 (%) <sup>*</sup>
Ardennes	24 000	68	110 000	-12
Aube	34 000	-10	108 000	-31
Marne	61 000	-28	319 000	6
Haute-Marne	22 000	40	114 000	132
Meurthe-et-Moselle	69 000	-27	331 000	23
Meuse	6 000	-84	97 000	-46
Moselle	104 000	-43	836 000	60
Bas-Rhin	95 000	-25	537 000	-10
Haut-Rhin	104 000	-18	392 000	-5
Vosges	35 000	-45	199 000	-4
<b>Région Grand Est</b>	<b>554 000</b>	<b>-29</b>	<b>3 044 000</b>	<b>8</b>
<b>France entière</b>	<b>9 342 000</b>	<b>-7</b>	<b>37 745 000</b>	<b>1</b>

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

\*comparaison avec la même période de l'année précédente

## LOCAUX COMMENCÉS

Au dernier trimestre 2025, les surfaces de locaux non résidentiels mises en chantier dans la région Grand Est atteignent 431 000 m<sup>2</sup>, en progression de 12 % par rapport au dernier trimestre 2024. Malgré cette hausse, le volume reste inférieur de 9 % à la moyenne des cumuls observés au dernier trimestre sur les dix dernières années. À l'échelle nationale, le cumul trimestriel des surfaces commencées progresse également de 12 % entre fin décembre 2024 et fin décembre 2025.

À l'échelle départementale, les mises en chantier sont en baisse dans six départements sur dix. Les constructions de locaux sont notamment en repli de 16 % dans la Marne, 14 % dans le Bas-Rhin et 13 % en Meurthe-et-Moselle. Ces trois départements concentrent à eux seuls 40 % des surfaces de locaux commencés de la région. En Moselle et dans le Haut-

Rhin, dont les volumes comptent pour 44 % des surfaces régionales, le cumul trimestriel des surfaces commencées est en très forte hausse, respectivement +164 et +65 %. Dans les autres départements, le cumul trimestriel varie de -80 % dans la Meuse à +357 % en Haute-Marne.

En cumul annuel, la baisse observée au niveau régional (-9 %) touche un département sur deux. Le Bas-Rhin et la Marne, qui totalisent à eux deux 32 % des surfaces commencées dans la région, affichent des reculs marqués de respectivement 39 et 29 %. Dans les autres départements, les évolutions sont très contrastées, allant de -72 % dans l'Aube à +133 % en Haute-Marne. À l'échelle nationale, le cumul annuel des locaux commencés est en hausse de 5 % entre fin décembre 2024 et fin décembre 2025.

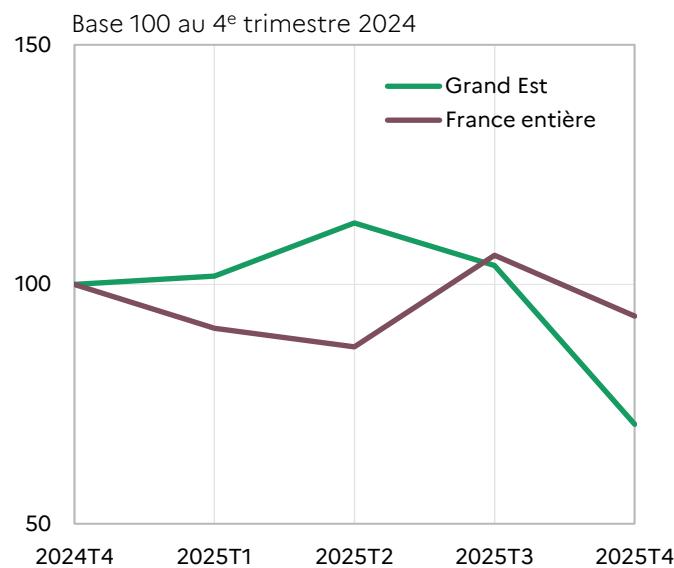
### Évolution des surfaces de locaux commencés dans les départements du Grand Est

Surface de plancher des locaux commencés	Octobre - Décembre 2025		12 derniers mois (Janvier 25 à Décembre 25)	
	cumul (m <sup>2</sup> )	T(n)/T(n-1) (%) <sup>*</sup>	cumul (m <sup>2</sup> )	N/N-1 (%) <sup>*</sup>
Ardennes	18 000	3	47 000	-16
Aube	9 000	-54	41 000	-72
Marne	41 000	-16	187 000	-29
Haute-Marne	23 000	357	65 000	133
Meurthe-et-Moselle	31 000	-13	184 000	30
Meuse	7 000	-80	54 000	-47
Moselle	140 000	164	339 000	50
Bas-Rhin	100 000	-14	329 000	-39
Haut-Rhin	51 000	65	244 000	48
Vosges	10 000	-51	111 000	30
<b>Grand Est</b>	<b>431 000</b>	<b>12</b>	<b>1 599 000</b>	<b>-9</b>
<b>France entière</b>	<b>5 422 000</b>	<b>12</b>	<b>21 103 000</b>	<b>5</b>

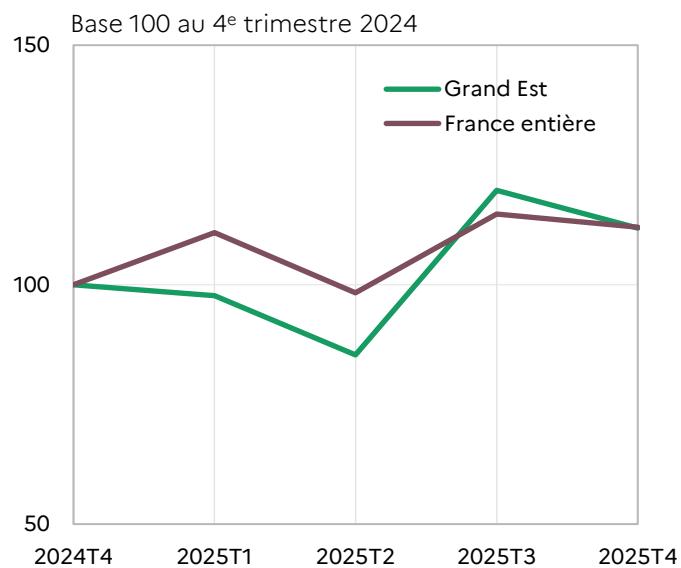
Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

\*comparaison avec la même période de l'année précédente

### Évolution trimestrielle des surfaces de locaux autorisés dans le Grand Est



### Évolution trimestrielle des surfaces de locaux commencés dans le Grand Est



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

### TYPE DE LOCAUX

Par type d'activité, la chute des locaux autorisés au quatrième trimestre 2025 touche la quasi-totalité des secteurs économiques. Ainsi, hormis les locaux de service public qui affichent une stabilité et les commerces qui progressent de 79 %, tous les autres secteurs affichent un repli. Le recul varie de -85 % pour l'artisanat à -13 % pour les exploitations agricoles ou forestières. En volume, les locaux commerciaux dominent avec plus de 128 000 m<sup>2</sup>, soit 23 % des surfaces autorisées dans la région, devant les locaux de service public (19 %) et les exploitations agricoles ou forestières (18 %).

Pour les locaux commencés, la progression des mises en chantier au dernier trimestre 2025 est portée essentiellement par la construction d'entrepôts (+118 %). Dans les autres

secteurs d'activité, hormis celui du commerce (+3 %), la tendance est à la baisse. Le repli varie de -45 % pour l'artisanat à -1 % pour les locaux de service public ou d'intérêt collectif.

En cumul annuel, la progression des autorisations de construction est portée par le dynamisme des locaux commerciaux et industriels (+39 % chacun) et par les entrepôts (+15 %). Ceux-ci représentent les surfaces les plus élevées. Dans les autres secteurs, les évolutions sont plus contrastées, allant d'un recul de 55 % pour les locaux d'artisanat à une légère hausse de 2 % pour les bâtiments agricoles ou forestiers. Pour les mises en chantiers, le recul du cumul annuel touche l'ensemble des secteurs sans exception. Les replis varient de -16 % pour les locaux de service public ou d'intérêt collectif à -1 % pour les bureaux.

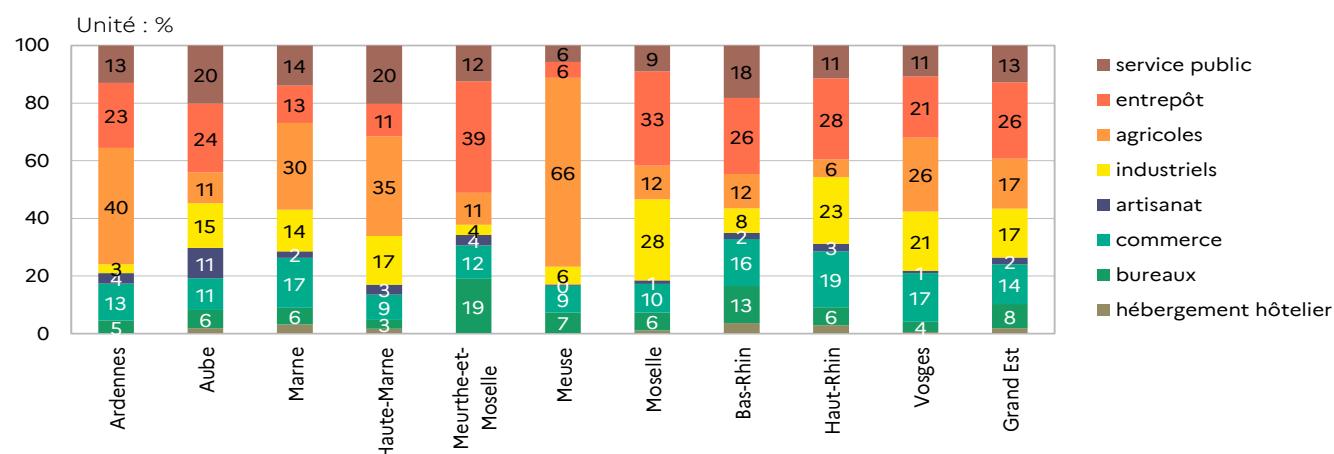
### Évolution des surfaces par type de locaux

Surface de plancher par type de locaux	Octobre - Décembre 2025			12 derniers mois (Janv 25 à Déc 25)		
	Cumul (m <sup>2</sup> )	T(n)/T(n-1) (%) <sup>*</sup>		Cumul (m <sup>2</sup> )	N/N-1 (%) <sup>*</sup>	
		Grand Est	France entière		Grand Est	France entière
<b>Locaux autorisés</b>	<b>554 000</b>	<b>-29</b>	<b>-7</b>	<b>3 044 000</b>	<b>8</b>	<b>1</b>
Hébergement hôtelier	16 000	-28	-13	57 000	-30	-8
Bureaux	48 000	-45	-22	255 000	-8	-18
Commerce	128 000	79	31	420 000	39	17
Artisanat	6 000	-85	-60	71 000	-55	-33
Industrie	74 000	-35	-21	516 000	39	-4
Exploitation agricole ou forestière	98 000	-13	7	529 000	2	17
Entrepôt	80 000	-66	-26	805 000	15	-11
Service public ou d'intérêt collectif	104 000	0	13	391 000	-6	10
<b>Locaux commencés</b>	<b>431 000</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>1 599 000</b>	<b>-9</b>	<b>5</b>
Hébergement hôtelier	11 000	-35	33	41 000	-8	20
Bureaux	33 000	-23	-9	166 000	-1	-4
Commerce	49 000	3	27	193 000	-10	18
Artisanat	11 000	-45	-12	69 000	-10	-11
Industrie	35 000	-10	5	200 000	-9	-9
Exploitation agricole ou forestière	55 000	-23	19	250 000	-4	15
Entrepôt	169 000	118	8	441 000	-8	10
Service public ou d'intérêt collectif	68 000	-1	22	239 000	-16	3

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

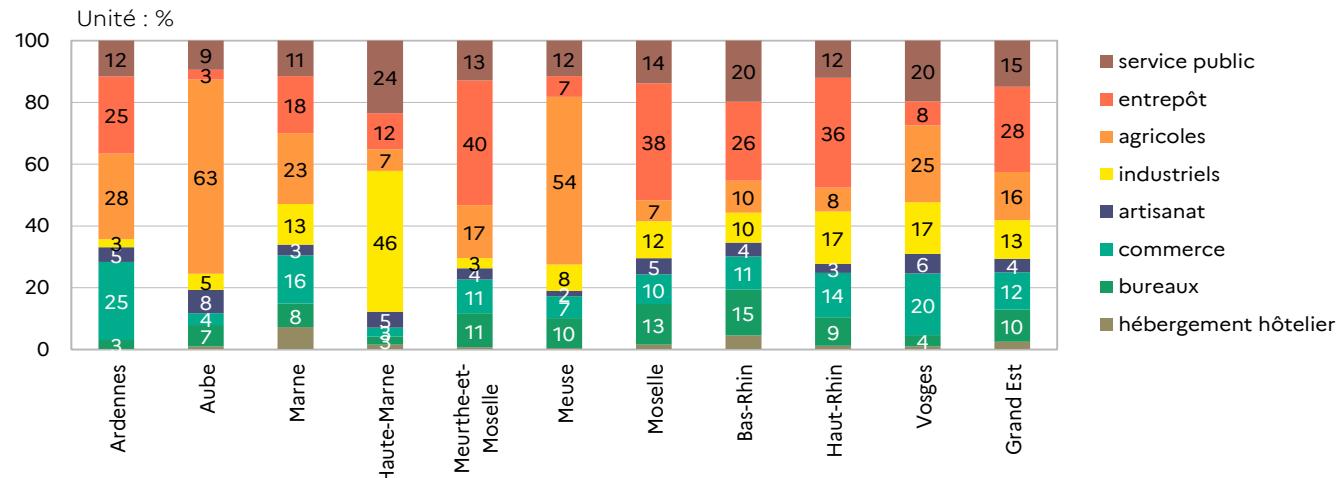
\*comparaison avec la même période de l'année précédente

### Surface des locaux autorisés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

## Surface des locaux commencés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

**Mohamed Mekki**

Service connaissance et développement durable

## MÉTHODOLOGIE

Les chiffres publiés dans ce document sont élaborés à partir de résultats issus de la base de données Sit@del2. Celle-ci rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs du ministère de la transition écologique. Ils sont exprimés en date de prise en compte, c'est-à-dire à la date à laquelle l'événement (autorisation, ouverture de chantier, etc.) est enregistré dans la base de données Sit@del2. Jusqu'en décembre 2013, les résultats en date de prise en compte ne contiennent pas de données relatives à Mayotte.

La réforme du droit du sol d'octobre 2007 a introduit la notion de local artisanal. Par ailleurs, les surfaces hors œuvre brut (Shob) des parkings et des aires de stationnement ne sont plus mesurées. La réforme intervenue au 1er mars 2012 crée le concept de surface de plancher en lieu et place des précédentes Shon et Shob. Les résultats mentionnés dans cette publication sont tous exprimés selon cette nouvelle norme de mesure.

Les surfaces de stockage agricole, supprimées par la réforme de 2007, ont été réintégrées par la réforme de 2012.

### Avertissement

*Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.*